



Mon propriétaire vien quand je ne suis pas là!!

Par **mymys92**, le **14/06/2009** à **20:45**

Bonjour,rnj'habite dans une rédance, mon propriétaire vient dans mon appartement des que je le quitte!!rnje n'est pas fait ma vaisselle hier et mes vément trainer sur mon lit!!rnil est veue aujourd'hui chez moi en me menassant de mettre mes affaires dehors si je ne faissait pas ma vaisselle!!rnA t-il le droit de rentrer chez moi sans ma présence?rnquand mon petite ami est venue me voir le propriétaire lui a demader qui il etais, et le lendemain sa femme ma appeller pour me menasser d'etre virer si quelqu'un habiter avec moi, sincérement en ont-il le droit?

Par **Solaris**, le **14/06/2009** à **22:40**

Bonjour,rnrnNon ils n'en ont absolument pas le droit. Faîtes lui une lettre recommandée en lui expliquant que si il revenait chez vous, vous déposeriez plainte pour violation de domicile.rnSinon, vous pouvez également changer le barillet de la serrure.... mais cela a un coût.

Par **mymys92**, le **14/06/2009** à **23:26**

je vis dans un 14m2 donc kan je lave mes vêtement je les fait séché sur ma chaise y compris mes sous-vêtement!!rnet sincérement c'est assez énervent de savoir qu'il entre et sort de chez moi quand il le veut!! je préfère mettre 30 euro pour ma tranquillité!!rnj'ai envoyer un messae a sa femme elle a prétéxsté une fuite d'eau!!rnmais deux fuite d'eau en 1 mois sa fait un peut

bocoup je croi!!rnmerci pour votre réponce!!

Par **Marion2**, le **14/06/2009 à 23:34**

RE-Bonsoir,rnrnSolaris et moi-même (je vous ai répondu en messagerie privée) nous vous avons dit ce qu'il en était !!!rnEtiez-vous au courant de cette fuite d'eau ?rnrnrnMême si vous étiez au courant, votre propriétaire n'a aucun droit d'entrer chez vous sans vous en demander l'autorisation.rnrnJe réitère ce que Solaris et moi-même vous avons dit : rnrn- Lettre recommandée AR à votre propriétaire le mettant en demeure de cesser d'entrer chez vous sous peine d'un dépôt de plainte pour violation de domicile.rnrn- Changer le barillet de la porte ou changer le verrou ou installer un verrou s'il n'y en a pas.rnrnVous pouvez également contacter l'ADIL.rnrnCordialement.

Par **mymys92**, le **14/06/2009 à 23:38**

il n'y avait aucune fuite d'eau!!rnni chez moi ni ailleurs!!rnci les locataires ne rete jamais plus d'un an!! je comprend pourquoi!!

Par **Marion2**, le **14/06/2009 à 23:46**

Solaris et moi vous avons donné les solutions pour résoudre votre problème. Maintenant, à vous de les appliquer ou non.rnrnBien cordialement.